

**DEMANDE D'INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE DES MEDECINS
DU BURUNDI**

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

1. Nom et prénom :
2. Lieu et date de naissance :
3. Nationalité :
4. Adresse privée/professionnelle :
5. Téléphone :
6. Email :
7. Qualification / spécialité :
8. Diplôme de médecin obtenu le : à l'Université:
10. Diplôme(s) de spécialité : à l'Université:
- obtenu(s) le : à l'Université:

IMPORTANT

1. Avant de soumettre la demande d'inscription au tableau de l'Ordre des Médecins du Burundi, il est impératif de se présenter au secrétariat administratif du Conseil National pour prendre connaissance des textes légaux régissant l'Ordre des Médecins du Burundi et l'exercice de l'art de guérir au Burundi.
2. La présence physique du requérant est donc obligatoire (pas de délégation possible).
3. Les documents exigés doivent être complets, faute de quoi la demande ne sera pas traitée.
4. Les pièces comportant le dossier de demande doivent être formulées en Français / Anglais ou traduite dans l'une de ces deux langues par un traducteur agréé.
5. Il est strictement déconseillé de procéder au paiement des frais d'inscription avant le dépôt et l'acceptation du dossier de demande.

** Précéder la signature de la mention Lu et approuvé*

Signature du demandeur.....

Date

